

Comité Syndical du lundi 18 mai 2026

Numéro de délibération	Objet	Décision du comité
26.05.01	Détermination du nombre de vice-présidents	APPROUVÉE
26.05.02	Délégation de pouvoir du comité syndical au président	APPROUVÉE
26.05.03	Fixation des indemnités des élus	APPROUVÉE
26.05.04	Désignation du représentant au Syndicat Loire Aval (SYLOA)	APPROUVÉE
26.05.05	Désignation d'un représentant à la commission de suivi du site de l'Écarpière (ancienne mine d'uranium à Gétigné)	APPROUVÉE